



Décembre 2022



#20

L'ÉDIT'EAU DU PRÉSIDENT

À travers ce bulletin numéro 20, nous souhaitons vous faire découvrir notre nouveau logo, qui marque un tournant de la vie du syndicat. En ce début d'année, nous avons signé un contrat environnemental avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le département de l'Ain qui orientera nos actions jusqu'à fin 2024. Ce sont ainsi de beaux projets de restauration écologique qui s'ouvrent, à nous, pour certains, déjà engagés et qui vous sont présentés ici. La mise en œuvre de ce contrat environnemental nécessitera une grande implication des collectivités et des usagers du territoire. Nos rivières jouent un rôle fondamental dans le grand cycle de l'eau, pour l'alimentation en eau potable, pour notre résilience face aux changements actuels. Pour les restaurer et les protéger, nous devons poursuivre cette politique globale et cohérente de l'eau au service de laquelle nous conduisons des travaux année après année et pour proposer un cadre de vie agréable à chacun. À nous tous de construire une solidarité territoriale forte, sans laquelle nos rivières seront en danger.

Bonne lecture

Jean-Louis Favier
Président du SBVR



Reyssouze
& AFFLUENTS
AU CŒUR DE LA BRESSE



SBVR DEVIENT REYSSOUZE ET AFFLUENTS NOUVEAU NOM, NOUVELLE COM

Un vent de fraîcheur souffle sur l'identité du SBVR, qui devient désormais « Reyssouze et Affluents » !

Pourquoi ce nouveau nom ?

- ✓ Simple à mémoriser
- ✓ Proche du grand public
- ✓ Moderne
- ✓ Ancré dans notre territoire

Ce nouveau graphisme évoque un cœur pour l'émotion et la proximité que nous souhaitons créer dans chacun de nos projets, pour revaloriser notre territoire et ses rivières.

Vous pourrez désormais voir ce logo sur l'ensemble de nos supports de communication : panneaux informatifs, newsletters, réseaux sociaux, et nouveau site internet :

www.reyssouze-affluents.fr

PLAN PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES BERGES (PPRE)

Ce plan établi pour la période 2022-2026 comprend notamment :

- Un suivi de l'entretien des parcelles appartenant au syndicat ou sous convention de gestion
- Une assistance technique pour les propriétaires riverains publics ou privés, sur les enjeux liés à la rivière
- La proposition de petits aménagements ou restaurations pour améliorer la qualité de l'eau et du milieu naturel
- Une sensibilisation aux enjeux de l'entretien des berges notamment à travers l'édition d'un « guide riverain » présentant les bonnes pratiques à mettre en place en bord de cours d'eau.



LA REYSSOUZE ET LE DÉVORAH À BOURG-EN-BRESSE : LANCEMENT ÉTUDE FAISABILITÉ

Le SBVR élabore des propositions d'aménagement de la Reyssouze, du Dévorah et du canal de Loëze visant un **fonctionnement des rivières plus naturel**. Les travaux devraient débuter en 2023 et s'étaleront sur 2 ans. Ils contribueront à lutter contre les îlots de chaleur, à favoriser la nature en ville, et proposer un cadre de vie plus agréable. **Les berges de la rivière seront remodelées** pour assurer un lit moins large en été tout en conservant un lit de crue assez large pour éviter les inondations. En parallèle, **le canal de Loëze sera désimperméabilisé** sur certains tronçons. Le développement urbain a fait disparaître les rivières et les zones humides au profit de surfaces qui ne laissent plus l'eau s'infiltrer et qui stockent la chaleur, rendant les étés caniculaires.

AVR.
2022

LES ZONES HUMIDES : RÉUNIONS D'INFORMATION

Le Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides lancé en 2021 a pour objectif la préservation des zones humides, milieux dont les services rendus à la population sont très nombreux : **régulation des crues, atténuation des sécheresses, épuration de l'eau, biodiversité**. En 2022, Le SBVR a organisé des réunions d'information dans les communes du territoire afin de présenter le projet et de recueillir des données sur les zones humides locales. **Un plan d'action sera mené de 2023 à 2033.**



JUIN
2022

LE BOIS DE TEYSSONGE À JASSERON : TRAVAUX

Le SBVR, en partenariat avec la commune de Jasseron et l'Office National des Forêts, a réalisé des travaux de restauration du bief du Carry dans le bois communal de Teyssonge. Ce bief devenu rectiligne suite aux curages, évacuait rapidement les eaux hors de la forêt et **provoquait donc un assèchement de la zone humide**. Les travaux ont consisté à rediriger les écoulements dans le lit originel pour qu'il retrouve sa sinuosité et que l'eau soit présente plus longtemps. Ce projet constitue un site pilote de restauration de cours d'eau en zone boisée humide, les impacts sur la forêt seront suivis par l'ONF.



L'ensemble de ces actions bénéficie des aides de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Département de l'Ain



LA VALLIÈRE À CEYZÉRIAT : TRAVAUX

Au cœur de l'ENS du Vallon des Faulx, les travaux sont en cours sur la Vallière et ses zones humides. Cette petite rivière fait l'objet d'une **restauration morphologique** et d'une **valorisation paysagère**, avec une réappropriation de ses berges et de son lit. L'étang attenant sera aménagé avec l'implantation de roselières et vasières et le bois humide sera maintenu par l'amélioration de sa rétention en eau.



OCT.
2022

LA REYSSOUZE À MONTGNAT : LANCEMENT MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le projet de restauration hydro-écomorphologique de la Reyssouze à Montagnat consiste à **redonner ses formes initiales à la rivière** en diversifiant les écoulements et favorisant les habitats pour les espèces aquatiques et terrestres. Ces travaux lui permettront de retrouver un **fonctionnement plus naturel**, d'ailleurs encore présent en amont et en aval du tronçon étudié. Les travaux devraient débuter en 2024.



FÉV.
2022

RECRUTEMENT : 2 NOUVELLES ARRIVÉES !

Arrivées de **Emma Renard**, en charge du PPRE et des projets de restauration des milieux aquatiques, et **Laurine Cornaton-Perdrix** en charge du projet « Eau et Participation Citoyenne ».

VOIR ENCADRÉ EN HAUT



OCT.
2022

PRAIRIES HUMIDES À MALAFRETAZ ET MANTENAY-MONTLIN : TRAVAUX

Sur une de ses parcelles en bordure de Reyssouze à Malafretaz, le SBVR a créé 3 mares et plantera 400 m de haie dans l'esprit du bocage bressan, afin d'**améliorer les habitats humides et la capacité de déplacement des animaux**. À Mantenay-Montlin, ce sont 800 m de haies et 4 mares qui ont été créées. Les haies délimiteront des parcs tournants pour les bovins et les mares serviront à l'abreuvement. Les prairies humides représentent un fort intérêt patrimonial avec une diversité floristique, entomologique et faunistique exceptionnelles. Il est donc nécessaire de faire perdurer les pratiques extensives qui les ont créées et maintenues.

NOV.
2022



CONTRAT ENVIRONNEMENTAL 2022/2024



Depuis les élections municipales de 2020, les élus du syndicat se sont **engagés dans une nouvelle dynamique** visant la **réalisation de travaux** répondant aux attentes du territoire.

Afin de mieux cerner ces attentes, un bilan du contrat précédent assorti d'une étude prospective tournée sur l'avenir ont été menés en 2021. Ces études ont permis d'apprécier **les moyens à mettre en place au regard des objectifs définis**.

Au cours de l'année 2021, de nombreux échanges avec les acteurs socio-économiques du territoire ont également permis d'affiner ces objectifs.

Ainsi un programme resserré d'actions a été élaboré et regroupé au sein d'un contrat environnemental pour la préservation et la restauration des cours d'eau et des zones humides ; contrat signé avec deux partenaires techniques et financiers :

- Le département de l'Ain
- L'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

CHIFFRES CLÉS



2 stations d'observatoire installées



4 projets de restauration de milieux aquatiques et humides achevés



11 embâcles retirés



14 projets/études pilotés par l'équipe



5,4 KM de ripisylve entretenus